



Paris, le 21 janvier 2021

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Etude de la Mutualité Française sur l'évolution des cotisations 2021

La Mutualité Française publie pour la 1<sup>ère</sup> fois les résultats de l'enquête annuelle menée auprès de ses mutuelles adhérentes pour estimer l'évolution des cotisations de l'année en cours. Avec 2,6 % d'évolution moyenne, les cotisations des mutuelles suivent l'augmentation des dépenses de santé depuis 10 ans. Par ailleurs, pour la 2<sup>e</sup> année consécutive, les mutuelles voient leurs frais de gestion baisser. Les mutuelles ont également reversé à leurs adhérents 79 % de leurs cotisations sous forme de remboursements. Ces résultats soulignent les efforts continus réalisés par les mutuelles en faveur de leurs adhérents dans un marché très concurrentiel.

#### Résultats

Afin de mesurer l'évolution annuelle des cotisations, la Mutualité Française mène auprès de ses mutuelles adhérentes une enquête permettant d'estimer la progression des tarifs prévue pour l'année à venir. Pour 2021, **32 mutuelles ont participé à l'enquête, couvrant 13,9 millions de personnes en complémentaire santé** (8,4 millions en contrat individuel et 5,5 millions en contrat collectif).

Il ressort de cette étude une **évolution moyenne des cotisations pour 2021 à + 2,6 %<sup>1</sup>**. Cette évolution s'inscrit dans l'augmentation moyenne annuelle des dépenses de santé des mutuelles observée sur les 10 dernières années. Cette étude constate également que parmi les mutuelles participantes, 1 sur 5 n'augmente pas ses cotisations en 2021.

Le principal facteur explicatif de l'évolution des cotisations est l'augmentation des dépenses de santé estimée par les mutuelles pour 2021. En effet, **pour 2021, la Mutualité Française prévoit des dépenses de santé qui s'inscriront dans celles constatées les précédentes années, amplifiées par un rattrapage des soins**. Cette évolution tient compte également de l'année 2020, où les moindres dépenses de santé du fait du covid ont été compensées par la taxe mise en place par le gouvernement.

#### Augmentation des dépenses de santé

En 2019, la consommation de soins et de biens médicaux s'élève à 208 mds d'euros. Elle progresse de + 2,1 %, contre + 1,6 % en 2018, du fait de l'évolution des soins hospitaliers. Les mutuelles, qui prennent en charge 6,5 % des dépenses de santé, ont ainsi vu leurs prestations s'établir en 2019 à 14 mds, contre 5 mds pour les institutions de prévoyance et 9 mds pour les sociétés d'assurances privées.

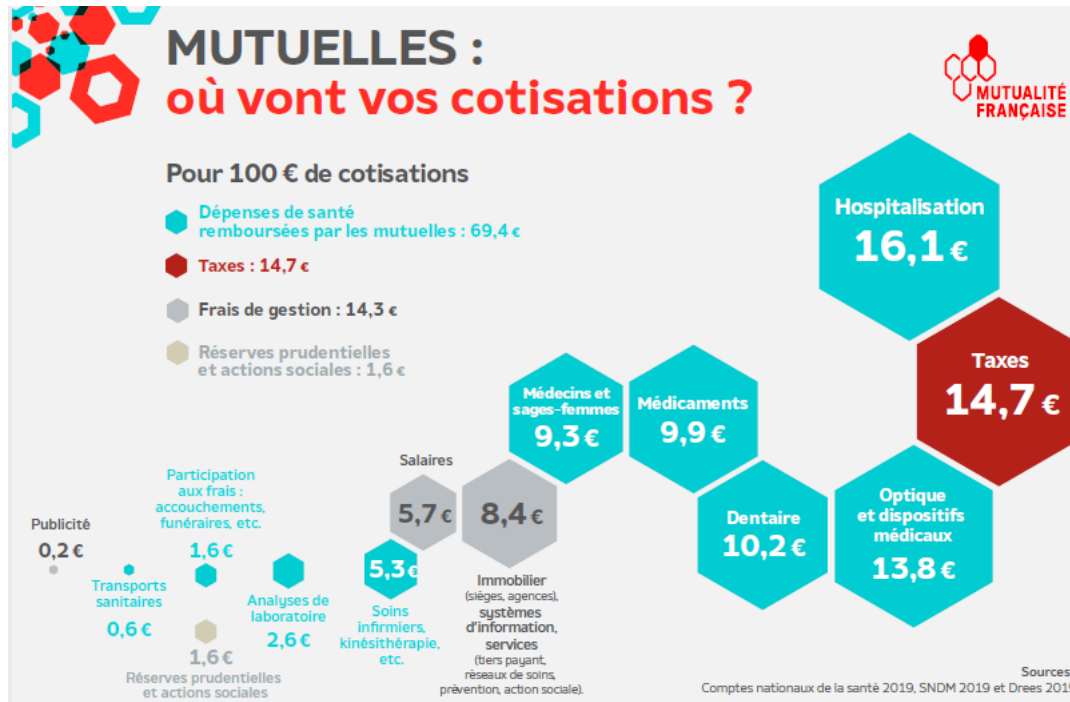
#### Retours sur cotisations aux adhérents en hausse et frais de gestion en baisse

**En 10 ans, les complémentaires santé ont augmenté leurs remboursements aux adhérents de 29 %**. En 2019, **les mutuelles ont reversé à leurs adhérents 79 % de leurs cotisations** (hors taxe) sous forme de prestations (hors frais de gestion des sinistres), plaçant leur retour sur cotisations devant celui des sociétés d'assurances (75 %).

<sup>1</sup> Elle est plus faible en individuel (+ 2,1 %) qu'en collectif facultatif (+ 3,6 %) et en collectif obligatoire (+3,3 %).



Pour l'ensemble des organismes, la part des cotisations couvrant les charges de gestion s'établit à 20 %, alors que cette part descend à 19 % pour les mutuelles. De plus, **pour la 2<sup>e</sup> année consécutive, les mutuelles ont vu leurs frais de gestion baisser de 1,4 % en 2019.**



Albert Lautman, directeur général de la Mutualité Française souligne : « *Les mutuelles prévoient pour 2021 une reprise des dépenses de santé s'inscrivant dans les évolutions constatées les précédentes années auxquelles viendront s'ajouter les reports de soins 2020. Les mutuelles mettent tout en œuvre pour limiter les évolutions des cotisations des Français, dans la limite des règles prudentielles et comptables exigées par l'Union européenne. Ces efforts continus s'illustrent notamment par la baisse des frais de gestion et le retour sur cotisations aux adhérents. Nous déplorons que de nombreux acteurs communiquent tout au long de l'année sur des chiffres reposant sur des méthodes qui ne sont pas représentatives des cotisations opérées par l'ensemble des mutuelles.* ».

### Les mutuelles majoritaires sur le marché de l'assurance santé

**Les mutuelles demeurent majoritaires sur le marché de l'assurance santé**, représentant 50 % des cotisations collectées en 2019. La santé représente 85 % du chiffre d'affaires des mutuelles (49 % pour les institutions de prévoyance et 6 % pour les sociétés d'assurances privées).

En 2019, sur les 698 organismes exerçant une activité d'assurance (712 en 2018), 439 exercent une activité de complémentaire santé en France dont : 310 mutuelles (80 % des mutuelles), 103 sociétés d'assurance (40 % des sociétés d'assurance) et 26 institutions de prévoyance (80 % des institutions de prévoyance).

[Retrouvez ici](#) dans son intégralité l'étude de la Mutualité Française sur l'évolution des cotisations 2021.



## À propos de la Mutualité Française

Présidée par Thierry Beudet, la Mutualité Française fédère la quasi-totalité des mutuelles en France. Elle représente 540 mutuelles dans toute leur diversité : des complémentaires santé qui remboursent les dépenses des patients, mais aussi des établissements hospitaliers, des services dédiés à la petite enfance et des crèches, des centres dentaires, des centres spécialisés en audition et optique, des structures et services tournés vers les personnes en situation de handicap ou les personnes âgées.

Les mutuelles interviennent comme premier financeur des dépenses de santé après la Sécurité sociale. Avec leurs 2 800 services de soins et d'accompagnement, elles jouent un rôle majeur pour l'accès aux soins, dans les territoires, à un tarif maîtrisé. Elles sont aussi le 1<sup>er</sup> acteur privé de prévention santé avec plus de 8 000 actions déployées chaque année dans toutes les régions.

Plus d'un Français sur deux est protégé par une mutuelle, soit 35 millions de personnes.

Les mutuelles sont des sociétés de personnes à but non lucratif : elles ne versent pas de dividendes et l'intégralité de leurs bénéfices est investie en faveur de leurs adhérents. Régies par le code de la Mutualité, elles ne pratiquent pas la sélection des risques.

Présidées par des militants mutualistes élus, les mutuelles représentent également un mouvement social et démocratique, engagé en faveur de l'accès aux soins du plus grand nombre.



### Contact presse

Mélody Tonolli

06 76 48 93 55

[melody.tonolli@mutualite.fr](mailto:melody.tonolli@mutualite.fr)



Photos de la Mutualité Française  
disponibles sur [flickr](#)